

Info pratique

Accès : De Limoges, prendre la N 141 en direction de Saint-Junien. Tourner à droite sur la D 9 en direction d'Oradour-sur-Glane. A Oradour-sur Glane, continuer sur la D 3a1, la D9 puis tourner à gauche sur la D 711 pour arriver à Javerdat.

Départ des circuits : Parking face à "l'auberge limousine" située en dessous de l'église et de la mairie.



Les pratiques possibles



Itinéraire

"Le sentier du Renard" ■ (Sur la carte)

Durée	Longueur	Balisage	Niveau	Dénivelé
3 h	11,8 Km	jaune	facile	68 m

- 1 Du parking, prendre à droite, rejoindre la D 711.
- 2 Traverser la D 711 vers les villages de "la Perrière" et "Lavergne".
- 3 A la sortie de "Lavergne", prendre le chemin rural sur la gauche et continuer tout droit jusqu'à la séparation des deux sentiers à la table de pique-nique.
- 4 Prendre à gauche en direction de Rouffignac.
- 5 Longer la scierie en direction de Villemonteix jusqu'à la D 227.
- 6 Traverser la D 227 et prendre le chemin sur la droite en direction de la Garenne jusqu'à la D 228.
- 7 Traverser la D 228.
- 8 Prendre le chemin rural sur la droite qui rejoint la voie communale 205.
- 9 Traverser la voie communale 205.
- 10 Prendre le chemin rural sur la droite en direction "les Grands Brugeaux" jusqu'à la D 711.
- 11 Prendre la voie communale jusqu'à la limite de la commune.
- 12 Prendre le chemin rural sur la gauche. Continuer sur la voie communale qui vous emmène en direction de "Grand Champ".
- 13 Arrivé sur la voie communale, prendre à gauche en direction du bourg et du parking.

"Le sentier des landes" ■ (Sur la carte)

Durée	Longueur	Balisage	Niveau	Dénivelé
1 h 45	7 Km	jaune	facile	44 m

- 1 Du parking, prendre à droite, rejoindre la D 711. Traverser la D 711 vers les villages de la Perrière et Lavergne, continuer sur la voie communale en allant vers le Pic puis prendre le chemin rural à gauche.
- 2 Continuer tout droit jusqu'à la rencontre des deux autres sentiers.
- 3 Prendre à droite sur 350 m jusqu'à la table pique-nique.
- 4 Prendre à gauche en direction de Rouffignac.
- 5 Longer la scierie en direction de Villemonteix sur 100 m.
- 6 Prendre le chemin sur la gauche en direction de Lavergne jusqu'à la rencontre des deux autres sentiers.
- 7 Continuer sur la droite en direction du village de Lavergne jusqu'à la voie communale 203. Prendre à droite pour rejoindre la Perrière puis la D 711. Traverser la D 711 et rejoindre le parking par la voie communale.

Le sentier de la Perrière ■ (Sur la carte)

Durée	Longueur	Balisage	Niveau	Dénivelé
2 h 20	9,3 Km	jaune	facile	50 m

Voir le descriptif du point 1 au point 4 du "sentier du renard"

- 4 Prendre sur la droite en direction des Refous. Attention à 210 m, franchissement de la D 9.
- 5 A la limite de la commune, prendre à droite le chemin rural jusqu'à la voie communale en direction du Pic. Traverser le hameau pour rejoindre la D 9.
- 6 Prendre à gauche la voie communale en direction de Magaudeix. Arrivé à l'autre voie communale, tourner à droite puis 180 m plus loin prendre le chemin rural à gauche en direction des Maurants. Au bout du chemin, prendre à droite pour rejoindre la D 9.
- 7 Sur la D 9, prendre à gauche pendant 180 m puis tourner à droite par le chemin rural en direction des Herses.
- 8 Au croisement des chemins, prendre à gauche en direction de la Brousse jusqu'à la D 711. Prendre la D 711 sur la gauche pendant 90 m, puis tourner à droite sur le chemin rural qui longe le stade de football.
- 9 Continuer tout droit jusqu'à la voie communale, puis tourner à droite en direction du bourg et du parking.

Le Menhir du Pic - Javerdat (Inscrit Monument Historique) -

Photo de couverture

A 300 m après le carrefour de la route de Cieus, emprunter à droite un chemin de terre carrossable pendant 250 m. Le menhir (fléché) se trouve dans un petit bois à l'angle de deux chemins. Ce monolithe était depuis longtemps couché à terre et brisé. Comme d'autres mégalithes, il a été redressé en 1985 par la Circonscription des Antiquités Préhistoriques. Sa hauteur totale est de 5,30 m.